



**PRÉFET
DE LA MAYENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
Service eau et biodiversité**

Laval, le **28 SEP. 2022**

Affaire suivie par : Cyril Demeusy

Monsieur le Président,

Par courriel en date du 22 septembre 2022, vous sollicitez la possibilité d'arroser le terrain du stade Francis Le Basser le lundi 3 octobre, juste avant la période d'échauffement des joueurs et à la mi-temps du match contre les Girondins de Bordeaux. Vous proposez que le speaker du match fasse les annonces explicatives avant et pendant la mi-temps afin d'explicitier les raisons de cet arrosage exceptionnel.

Considérant que cette demande s'inscrit dans le cadre d'un match officiel et dans le but d'assurer la sécurité physique des joueurs, j'émet un avis favorable à votre requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet, par délégation
La directrice départementale des territoires

Isabelle Valade

**Monsieur le Président
SASP Stade Lavallois MFC
Plaine des Gandonnières
Rue Georges Coupeau
53000 LAVAL**